Rehaussement d'une maison de rapport avec création d'un appartement duplex de 3 chambres et changement d'affectation du rez-de-chaussée

Rue Marguerite Bervoets N° 8

1190 BRUXELLES

NOTE EXPLICATIVE RELATIVE A LA GESTION DE L'EAU DE PLUIE

Actuellement les eaux de pluie de la toiture plate du bâtiment principal et du ruissèlement de la terrasse arrière sont rejetées directement vers les égouts ou le jardin existant en arrière de la parcelle.

La surface imperméable en situation de fait et de :

Toiture plate + terrasse arrière = 96 m² sur une surface totale de 142 m²

En situation projetée

- la surface imperméable n'est pas augmentée, elle reste de 96m².
- Il y'a une citerne de 3m³ pour récolter les eaux des pluies les stocker et les envoyer vers une utilisation domestique (chasse des toilettes) + arrosage du jardin.
- La toiture plate du bâtiment principal 65 m² est une toiture verte semi-intensive

Les eaux pluviales de la parcelle ne sont jamais envoyées directement vers les égouts. Elles sont soit dirigées vers la citerne d'eau de pluie, soit absorbées par la surface perméable du jardin, soit ralenties par la toiture végétalisée.

Mr Ben Taleb M.
Architecte

